



Eloge funèbre de Monsieur MICHEL GUISSÉAU

Prononcé le samedi 23 juin 2018
Par Michel BAHUAUD – Maire de La Plaine-sur-Mer

C'est avec beaucoup d'émotion que je suis conduit à évoquer la mémoire de mon prédécesseur Michel GUISSÉAU. Homme public apprécié, qui à beaucoup donné pour la vie publique. Son parcours exceptionnel commença très tôt et durera plus de quarante ans. Il fit preuve de constance, d'une disponibilité sans faille au service de ses concitoyens. La commune de La Plaine-sur-Mer lui doit énormément.

A côté de ses activités commerciales, extrêmement diverses, Michel GUISSÉAU s'impliqua avec passion dans la vie locale. En 1953, année d'élections municipales, son père Joseph décida de ne pas se représenter, Michel GUISSÉAU fut alors sollicité pour lui succéder. A deux reprises il refusa, mais finalement accepta de compléter la liste. Il avait seulement 24 ans.

Joseph BAHUAUD, le maire de l'époque, ne faisant pas l'unanimité, Michel GUISSÉAU fut élu maire au deuxième tour de scrutin avec sept voix sur treize et un blanc. Il annonça immédiatement sa démission, mais ce coup d'éclat provoqua le retrait des sept conseillers ayant voté pour lui. De fait, le 9 mai 1953, il fut dans l'obligation d'accepter son destin et d'assurer la fonction de premier magistrat de la commune. Monsieur GUISSÉAU ne souhaitait pas se représenter en tant que maire en 1971, en raison de l'état de santé de son épouse. Au regard des sollicitations il est reparti, mais avait dit qu'il ne ferait pas tout le mandat en tant que maire et a donc démissionné en 1973.

Sous les mandatures d'Emmanuel HOUSSAY, Il occupera les fonctions de conseiller municipal, puis de 3^{ème} adjoint de 1977 à 1983 et enfin de 1^{er} adjoint jusqu'en 1989. Elu au Conseil général en 1976, il accèdera au Conseil Régional en 1979. Familier des rouages administratifs, ses conseils furent précieux. Il contribuera par ses connaissances à l'aboutissement des grands projets communaux. Il sera réélu maire le 24 mars 1989.

C'est à cette date que notre collaboration commença. Je venais alors d'intégrer le conseil municipal suite au décès de mon père survenu en novembre 1988.

Le mandat de 1989 à 1995 me permit de découvrir la vie municipale auprès d'un maire très expérimenté. J'ai mieux compris les exigences de la fonction de Maire. En 1995, à soixante-sept ans, Michel GUISSÉAU se retira. Je devins maire le 23 juin 1995, fonction à laquelle je n'étais pas préparé. Depuis lors, Michel GUISSÉAU, malgré ses grandes compétences et son expérience, se garda de toute ingérence dans la conduite des affaires communales. Nos points de vue ont parfois divergé, mais j'ai toujours ressenti le plus profond respect et beaucoup d'admiration pour la façon dont Michel GUISSÉAU a administré notre commune.

Cette date du 23 juin, qui marqua la fin de son mandat de maire, nous réunit pour un ultime au revoir, elle porte en elle tout un symbole !

Entre 1953 et 1995, Michel GUISSÉAU assumait de nombreuses missions connexes à la mairie en tant que président de syndicats : Le SIVOM de la Côte de Jade pour l'extension du réseau d'assainissement, l'incendie et la maison de retraite, le SIVOM du Val

Saint-Martin pour la gestion de l'eau, le Syndicat d'électrification, le Syndicat du pays de Retz Atlantique.

Il siégea également dans d'autres instances, la maison départementale de Mindin, ou le Conseil d'aménagement d'urbanisme et d'environnement dont il assura pendant quinze ans la vice-présidence nationale.

Je tiens à souligner l'engagement et le dévouement de Michel GUISSÉAU pour sa commune ; il l'aimait plus que tout, il aimait ses habitants qu'il recevait en mairie, qu'il visitait dans les villages.

Sa simplicité cachait certainement une grande faculté d'analyse, une compréhension exacerbée des situations les plus complexes et une forme de sensibilité souvent teintée d'humour.

Il avait un caractère bien trempé et il ne fallait pas le tromper ou même avoir une propension à l'approximation, mais il savait aussi reconnaître les qualités de ceux qui l'approchaient.

Il aura vécu des moments extrêmement douloureux, en particulier le drame de la noyade des cinq jeunes frères le 11 novembre 1970 qui rentraient de la marée avec un chargement de moules. C'était deux jours après le décès du président de la république « Charles De Gaulle ». Il aura également vécu des jours de joie intense, des fêtes de la Plaine mémorables, des foires aux vins.

Le parcours de Michel GUISSÉAU est indissociable de l'évolution de la commune entre les années 50 et les années 80. Ce fut en effet, une période particulièrement marquante. Des progrès majeurs dans la vie de chacun reposaient alors sur les initiatives des élus locaux. Sous l'impulsion de Michel GUISSÉAU, je citerai seulement quelques réalisations : les extensions des réseaux d'électricité et d'eau potable,

la mise en place du réseau d'assainissement et de la station d'épuration, la construction de la Poste et du parking attenant, la création de voiries pour relier les hameaux, mais aussi des boulevards côtiers, contribuant à l'essor du tourisme, la création des lotissements de la Folie, ou des Genêts. Michel GUISSÉAU contribua avec Emmanuel HOUSSAY à la réalisation du port de plaisance de Gravette et de la zone conchylicole du Marais, il favorisa l'installation de la moyenne surface commerciale boulevard des Nations unies. Il initia l'aménagement du jardin des Lakas.

Mais, le projet dont il fut peut-être le plus fier, fut la construction en 1986 de la Maison de retraite « l'Accueil de la Côte de Jade ». Il en fut le président de 1987 à 2013. Créer un tel établissement à La Plaine-sur-Mer nécessita un grand pouvoir de conviction auprès de la Direction des affaires sociales. Cet acte majeur reposa sur la coopération intercommunale entre les communes de Saint-Michel Chef Chef, La Plaine-sur-Mer et Préfailles. Voilà un bel exemple précurseur de mutualisation.

Conseiller général du canton de Pornic de 1976 à 1998, Michel GUISSÉAU trouva toute sa place dans l'assemblée départementale. Très assidu et écouté, Michel GUISSÉAU représenta très brillamment notre canton. Il siégea également au Conseil régional de 1979 à 1986.

Ses engagements lui valurent la médaille d'honneur régionale départementale et communale en 1993 et d'être nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite en février 2013.

Grand admirateur de Charles de Gaulle, il aimait évoquer les entretiens qu'il avait eus à Préfailles avec Michel DEBRE, homme d'Etat, père de la constitution de la cinquième république. Proche de ses concitoyens, Michel GUISSÉAU était un homme indépendant, il

gardait une grande liberté de pensée et savait défendre ses idées. Il fit toujours preuve de modestie.

Il participa avec humilité à la vie locale, qu'il aimait joyeuse et simple, en tant que membre de la batterie fanfare « Le Réveil Plainais », de la troupe théâtrale ou du Comité des fêtes. Pendant de longues années, La Plaine-sur-Mer et Michel GUISSÉAU se confondirent. Bâtitteur, aménageur, visionnaire, il ne perdit jamais une élection, ce qui témoigne d'une affection particulière avec son électorat communal et cantonal.

L'amour de son village, il l'a traduit dans un livre écrit à la fin de sa vie « Ma plaine-sur-Mer, le pays où je suis né ». Dans cet ouvrage, il s'est attaché à rapporter des faits historiques, sans en tirer de gloire personnelle.

Il écrit : « être maire d'une commune est un grand honneur ; mais les charges nombreuses qui chaque jour lui incombent, les attaques parfois pernicieuses qu'il subit, doivent être empreintes de politesse, de calme, de respect, au regard des tâches délicates qu'il assume ». « La reconnaissance des services rendus retombe vite dans l'oubli ».

Michel GUISSÉAU, nous ne vous oublierons pas.

Nous nous souviendrons combien vous avez contribué à bâtir les fondations sur lesquelles repose La Plaine-sur-Mer. Notre commune est fière de son environnement préservé, de son développement harmonieux, de sa belle âme formée au fil des générations.

Michel GUISSÉAU, au nom de la commune de La Plaine-sur-Mer, aux noms de tous ses habitants, je voudrais simplement, et très

sincèrement, vous adresser nos profonds remerciements pour l'œuvre que vous avez accomplie. Un livre d'or, où chacun pourra vous rendre hommage, est ouvert à la mairie.

La commune sera éternellement reconnaissante de l'implication dont a fait preuve Michel GUISSÉAU.

En mémoire de cet homme, de ce maire qui à tant fait pour la commune, son nom pourrait être donné à une rue, une place, un bâtiment. Ainsi sa mémoire pourrait vivre toujours au cœur de notre commune, de sa commune.

J'adresse au nom de tous les habitants, de tous les agents et de tous les conseillers municipaux, d'hier et d'aujourd'hui, toutes nos condoléances à madame GUISSÉAU, Raymonde, à la famille de monsieur Michel GUISSÉAU. Il restera dans nos mémoires comme un grand homme, bien modeste.

Au revoir monsieur le maire honoraire, au revoir Michel.

Le maire,
Michel BAHUAUD